

Numéro du dossier : _____

Je soussigné, _____
_____ assuré aux termes de la police numéro _____, demande l'indemnité suivante pour les dommages subis suite à un(e) _____ survenu(e) le _____ à _____ heure(s) sur les lieux situés au _____ et dénoncé(e) au service de police ou d'incendie de _____ le _____, et j'autorise La Capitale assurances générales inc. à obtenir tous les renseignements relatifs à ce rapport de police ou d'incendie.

Lors du sinistre, j'étais le seul propriétaire des biens sinistrés et personne n'a de droit les affectant sauf comme suit :

NOM DES CRÉANCIERS : _____

Je n'ai aucune autre assurance concurrente pour ce sinistre sauf comme suit :

NOM DES AUTRES ASSUREURS : _____
Numéro de police : _____

Le dommage ne provient d'aucune faute intentionnelle de ma part.

Je joins en annexe toutes les pièces justificatives disponibles après recherches, tels photos, films, titre de propriété, reçus, factures ou relevés mensuels de cartes de crédit et les estimés professionnels des réparations que j'entends faire effectuer en toute diligence.

Je certifie que toutes les informations et pièces justificatives produites au soutien de cette demande d'indemnité sont vraies et authentiques.

Je n'ai pas reçu et je ne suis pas admissible à recevoir un crédit de taxe sur les intrants ou un remboursement de taxe sur les produits et services.

(Le cas échéant :) Mon numéro d'inscrit est : _____

Signée par l'(les) assuré(s) :

à : _____ (signature)

le : _____ (signature)

Assermenté(s) devant moi à : _____ ce _____

Commissaire à l'assermentation

RELEVÉ DE DOMMAGES AUX BIENS MEUBLES, BIENS IMMEUBLES ET BIENS COMMERCIAUX

* Numéroté chaque pièce jointe en annexe selon le numéro d'article.

* Inscire F pour facture ou P pour photo ou A pour autre à la colonne P.J. lorsque des pièces justificatives sont jointes.

ITEM N°	DESCRIPTION (MODÈLE)	DATE D'ACHAT	LIEU D'ACHAT	PRIX ORIGINAL	VALEUR À NEUF	DÉPRÉCIATION	INDEMNITÉ PAYÉE	DATE DU CHÈQUE	DIFFÉRENCE VALEUR À NEUF	P.J.
<p>* Note importante</p> <p>L'article 2472 du Code Civil du Québec prévoit entre autres que Toute déclaration mensongère entraîne pour son auteur la déchéance de son droit à l'indemnisation à l'égard du risque auquel se rattache ladite déclaration.</p>										
				TOTAUX						

* J'ai lu la note importante ci-dessus, et je suis conscient(e) que toute fausse déclaration quant à la quantité, la qualité et/ou la valeur des biens réclamés ci-dessus me fait perdre mon droit à l'indemnisation pour tous les items réclamés.

Signature

Signature